

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
attribue le label EDUFORM
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 04/12/2020 et du 13/12/2022

Au GRETA du Grand Hainaut

de l'académie : Lille
88 - 817 rue Charles Boursoul
59508 DOUAI

n° Siren : 195900659

n° Siret : 19590065900028

n° de Déclaration d'activité : 3159P001659

n° d'attribution : 04-12-20QA02

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes :

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label initialement attribué le 14/12/2020 pour une durée de quatre ans pour les catégories d'action susmentionnées est étendu à la liste des sites du périmètre de labellisation ci-après en application de la réglementation en vigueur⁽¹⁾, suite à la décision arrêtée le 15/12/2022 et publiée au Bulletin officiel n° 48 du 22/12/2022.

Cette extension de périmètre s'applique également à la certification QUALIOP1 délivrée le 14/12/2020 pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur⁽²⁾ et de la conformité du GRETA du Grand Hainaut avec les exigences du référentiel national qualité, prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

Sites du périmètre de labellisation

Collège Monod - ANICHE
 Collège Renaud Barrelet - AVENNEL LES
 Collège Jean Lemaire De Dolage - BAVAY
 Collège Paul Ducez - CAMBRAI
 Collège Fécillon - CAMBRAI
 Collège Jean Morand - CAUDRY
 Collège Prévert - CAUDRY
 Collège Annonéon - COUSURE
 Collège Villars - DENAIN
 Collège Cantiers - DOUAI
 Collège Henry - DOUAI
 Collège Malraux - DOUAI
 Collège Camille Claudel - FOULMIES
 Collège Gayant - FRAISMARAIS
 Collège Flérouard Servoy - GOUSSEAUCOURT
 Collège Antonin de Saint Esquary - HAUTMONT
 Collège Pierre de Ransart - HAUTMONT
 Collège Curie - LALLAIN
 Collège Dupire - L'ANDRETTES

Collège Frédéric Duchy - L'ESPININPS
 Collège Jacques Heil - LOUVROIL
 Collège Youcaert - MARCHIENNES
 Collège Prévert - MANSIERES
 Collège Desnos - MANSY
 Collège Du Puyde - ORCHIES
 Collège Schaffner - ROOSENBANDIN
 Collège Jean Rostand - SALESBOIS NORD
 Collège Saint Joseph - SOLISMES
 Collège Du Puyde - SURFLE CHATELAI
 Collège Ponce - SOMAIN
 Collège Pasteur - SOMAIN
 Collège Denis Sarraz - TRELON
 Collège Eisen - VALENCIENNES
 Lycée Rosa de Fernel - AVESSESSUR HELPE
 Lycée Des Nerviers - BAVAY
 Lycée Paul Ducez - CAMBRAI
 Lycée Fénelon - CAMBRAI
 Lycée Jacquard - CAUDRY

Lycée Du Puyde Camille - CONDE SUR ESCAUT
 Lycée Kœhler - DI-VAIN
 Lycée Mousseron (don IFAS) - DENAIN
 Lycée Corot - DOUAI
 Lycée d'Excellence Edgard Morel - DOUAI
 Lycée Edmond Lathé - DOUAI ET BREBIERES
 Lycée Camille Claudel - FOULMIES
 Lycée Durloix - LANDRECHIES
 Lycée Camille Desmoulins - LE CATEAU
 Lycée Eugène Thomas - LE QUESNOY
 Lycée Pierre de la Cour - MAUBERGE
 Lycée Lurcat - MAUBERGE
 Lycée Ernest Coqueux - SAINT AMAND LEZ EAUX
 Lycée Arthur Rimbaud - SIN LE NOBLE
 Lycée Pasteur - SOMAIN
 Lycée De L'Escart - VALENCIENNES
 Lycée Du Hainaut - VALENCIENNES
 Lycée Henri Wallon - VALLAUVENIS

L.P. Pierre Joseph Fautiaux - ANZIN
 L.P. Pierre Joseph Laurent - ANICHE
 L.P. Pierre et Marie Curie - ALLROY AYMERIES
 L.P. Ambroise Croizat - HAININ
 L.P. Blérot - CAMBRAI
 L.P. Louis de Battenberg (don IFAS) - CAMBRAI
 L.P. Joseph Robert IFAS - DENAIN
 L.P. Robert - DENAIN
 L.P. Edmond Labbe - DOUAI
 L.P. Rabelais - DOUAI
 L.P. Maurice Courroy - HAUTMONT FEGNIES
 L.P. Louis Armand - JEUMONT
 L.P. Marsart - MARLY
 L.P. René Cassin - MONTIGNY EN OST REVENT
 L.P. Léonard Van - TETTES SAINT LEGER
 L.P. Du Hainaut - VALENCIENNES
 L.P. Paul Langevin - WAZIERS
 SMAIOP - CAMBRAI
 SMAIOP - VALENCIENNES

Les valeurs du label et de la certification expireront le 13/12/2024.

Fait à Paris, le 25/01/2023



¹ Règlement de l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n° 2022-1280 du 24 décembre 2022 relatif aux critères de labellisation des établissements d'enseignement supérieur...
² Règlement de l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n° 2022-1280 du 24 décembre 2022 relatif aux critères de labellisation des établissements d'enseignement supérieur...